

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Rapport de l'auditeur indépendant
- 5 États financiers du Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney
- 19 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit,

ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Patrizia Ferrari.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2024

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Actif		
Actif courant		
Positions acheteur, à la juste valeur*	236 288 468	90 933 010
Trésorerie	6 094 239	19 886 838
Trésorerie, cédée en garantie	6 771 011	-
Options achetées*	1 549 883	131 811
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	2 036 211	10 830
Swaps sur défaillance, à la juste valeur	4 024	-
Montant à recevoir du gestionnaire	14 850	23 850
Souscriptions à recevoir	141 134	977 709
Dividendes à recevoir	31 327	-
Intérêts et autres montants à recevoir	3 754 680	1 281 822
	256 685 827	113 245 870
Passif		
Passif courant		
Positions vendeur, à la juste valeur**	57 123 125	26 081 396
Options vendues**	2 329 266	31 227
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	-	176 691
Swaps sur défaillance, à la juste valeur	1 153 230	-
Découvert	23 546 381	8 181 422
Frais de gestion à payer	83 801	38 518
Rémunération au rendement à verser	641 750	-
Rachats à payer	616 712	4 840
Charges à payer	139 535	66 552
Achats de placements à payer	639 206	-
Intérêts à payer	871 115	362 288
	87 144 121	34 942 934
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	169 541 706	78 302 936
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	2 455 521	2 828 056
Catégorie F	107 633 748	32 183 163
Catégorie I	32 823 667	9 567 651
Parts de FNB	26 628 770	33 724 066
Nombre de parts rachetables en circulation		
Catégorie A	281 092	325 751
Catégorie F	12 037 871	3 642 371
Catégorie I	3 557 387	1 066 958
Parts de FNB	2 980 000	3 820 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	8,74	8,68
Catégorie F	8,94	8,84
Catégorie I	9,23	8,97
Parts de FNB***	8,94	8,83
* Positions acheteur, au coût	236 412 710	93 488 618
** Positions vendeur, au coût	(57 781 311)	(26 019 378)
*** Cours de clôture (TSX)	8,99	8,86

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	13 507 907	4 566 674
Dividendes	573 098	58 771
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	757 955	1 258 177
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance	(1 325 656)	(2 011 250)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance	3 470 365	(2 254 064)
Intérêts et coûts d'emprunt	(4 152 741)	(1 384 894)
Charge de dividendes	(116 796)	-
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	12 714 132	233 414
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	(372 747)	258 102
Total des revenus	12 341 385	491 516
Charges		
Frais de gestion	1 206 421	497 428
Rémunération au rendement	757 150	-
Coûts de transactions	702 173	422 795
Frais d'administration	117 314	75 258
Information aux porteurs de titres	64 512	16 340
Retenues d'impôts	49 235	39 920
Frais juridiques	34 036	33 740
Honoraires d'audit	23 120	11 815
Frais du comité d'examen indépendant	6 963	9 872
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	2 960 924	1 107 168
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	(27 300)	(38 800)
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	2 933 624	1 068 368
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9 407 761	(576 852)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	174 339	(65 826)
Catégorie F	5 152 473	(298 095)
Catégorie I	1 821 016	31 083
Parts de FNB	2 259 933	(244 014)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	0,52	(0,22)
Catégorie F	0,62	(0,15)
Catégorie I	0,82	0,03
Parts de FNB	0,60	(0,09)

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$		2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	2 828 056	2 914 655	Revenu de placement net		
Catégorie F	32 183 163	6 084 111	Catégorie A	(159 495)	(210 025)
Catégorie I	9 567 651	25 475 958	Catégorie F	(4 510 938)	(1 517 620)
Parts de FNB	33 724 066	15 182 001	Catégorie I	(1 285 854)	(693 189)
	<u>78 302 936</u>	<u>49 656 725</u>	Parts de FNB	(1 831 054)	(1 967 403)
				<u>(7 787 341)</u>	<u>(4 388 237)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			Remboursement de capital		
Catégorie A	174 339	(65 826)	Catégorie A	(174)	(3 519)
Catégorie F	5 152 473	(298 095)	Catégorie F	(4 914)	(25 426)
Catégorie I	1 821 016	31 083	Catégorie I	(1 401)	(11 613)
Parts de FNB	2 259 933	(244 014)	Parts de FNB	(1 995)	(32 961)
	<u>9 407 761</u>	<u>(576 852)</u>		<u>(8 484)</u>	<u>(73 519)</u>
Transactions sur parts rachetables			Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>91 238 770</u>	<u>28 646 211</u>
Produit de l'émission de parts rachetables			Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Catégorie A	1 222 816	1 520 689	Catégorie A	2 455 521	2 828 056
Catégorie F	95 792 762	34 366 690	Catégorie F	107 633 748	32 183 163
Catégorie I	22 335 000	9 540 000	Catégorie I	32 823 667	9 567 651
Parts de FNB	14 551 448	25 730 218	Parts de FNB	26 628 770	33 724 066
	<u>133 902 026</u>	<u>71 157 597</u>		<u>169 541 706</u>	<u>78 302 936</u>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	<u>169 541 706</u>	<u>78 302 936</u>
Catégorie A	72 930	53 482			
Catégorie F	3 553 735	854 874			
Catégorie I	1 287 255	704 802			
Parts de FNB	-	-			
	<u>4 913 920</u>	<u>1 613 158</u>			
Rachat de parts rachetables					
Catégorie A	(1 682 951)	(1 381 400)			
Catégorie F	(24 532 533)	(7 281 371)			
Catégorie I	(900 000)	(25 479 390)			
Parts de FNB	(22 073 628)	(4 943 775)			
	<u>(49 189 112)</u>	<u>(39 085 936)</u>			
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>89 626 834</u>	<u>33 684 819</u>			

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$		2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Trésorerie	6 094 239	19 886 838
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9 407 761	(576 852)	Trésorerie, cédée en garantie	6 771 011	-
Ajustements au titre des éléments suivants :			Découvert	(23 546 381)	(8 181 422)
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	324 110	(243 377)	Trésorerie nette (découvert)	(10 681 131)	11 705 416
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(757 955)	(1 258 177)	Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance	(3 470 365)	2 254 064	Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	11 035 049	3 925 530
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	9 000	(12 850)	Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	492 536	18 851
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(2 472 858)	(641 144)	Intérêts et coûts d'emprunt payés	(3 643 914)	(1 224 058)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(31 327)	-	Dividendes payés	(116 796)	-
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	508 827	160 836			
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	760 016	64 466			
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(469 902 656)	(190 588 168)			
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	360 283 554	161 743 159			
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(105 341 893)	(29 098 043)			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(2 881 905)	(2 848 598)			
Produit de l'émission de parts rachetables	134 477 287	78 214 788			
Montants versés au rachat de parts rachetables	(48 315 926)	(38 021 389)			
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	83 279 456	37 344 801			
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(324 110)	243 377			
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(22 062 437)	8 246 758			
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	11 705 416	3 215 281			
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(10 681 131)	11 705 416			

Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 261 314 \$ (1 059 707 \$ en 2022)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (140,3 %)									
Actions canadiennes (8,9 %)									
Énergie (4,7 %)									
	29 250	Cenovus Energy Inc., priv., série 5	648 306	664 560	CAD	3 450 000	AltaGas Ltd., 7,350 %, 17-08-82	3 386 804	3 429 906
	24 600	Cenovus Energy Inc., priv., série 7	536 194	547 350	CAD	2 000 000	AltaGas Ltd., 8,900 %, 10-11-83	2 000 000	2 094 668
	57 000	Enbridge Inc., priv., série 1	1 674 097	1 577 613	CAD	5 000 000	AutoCanada Inc., 5,750 %, 07-02-29	4 661 550	4 461 458
	142 000	Enbridge Inc., priv., série L	3 780 297	3 565 073	CAD	2 900 000	Banque de Montréal, 7,057 %, 31-12-49	2 868 937	2 896 114
	63 950	Pembina Pipeline Corp., priv., série 19	1 323 523	1 442 073	CAD	4 190 000	Banque de Montréal, 7,373 %, 31-12-49	4 208 800	4 225 322
	5 500	Pembina Pipeline Corp., priv., série 9	102 867	108 625	CAD	1 400 000	Banque de Montréal, 5,625 %, 26-05-82	1 272 250	1 335 496
			8 065 284	7 905 294	CAD	1 400 000	Banque de Montréal, 7,325 %, 26-11-82	1 345 750	1 395 047
					CAD	3 950 000	La Banque de Nouvelle- Écosse, 7,023 %, 27-07-82	3 917 524	3 891 732
Produits financiers (1,9 %)									
	38 200	Brookfield Corp., priv.	738 062	786 538	USD	2 225 000	La Banque de Nouvelle- Écosse, 8,625 %, 27-10-82	3 078 842	3 055 369
	22 175	Services financiers Élément, priv., série C	546 847	548 831	USD	1 659 000	Bruce Trail Funding Corporation, 16,340 %, 31-08-28	2 246 233	2 145 119
	35 575	Fairfax Financial Holdings Ltd., priv.	754 071	780 871	CAD	2 750 000	Capital Power Corp., 7,950 %, 09-09-82	2 735 197	2 703 167
	1 800	Société Financière Manuvie, priv.	33 324	32 652	CAD	2 300 000	Cascades inc., 5,125 %, 15-01-25	2 263 130	2 285 625
	37 000	La Banque Toronto- Dominion, priv., série 22	897 471	919 450	CAD	3 900 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 6,250 %, 31-08-27	3 955 771	3 932 331
	4 300	La Banque Toronto- Dominion, priv., série 24	101 811	106 941	CAD	250 000	Clarity Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	250 000	250 000
			3 071 586	3 175 283	CAD	2 625 000	Corus Entertainment Inc., 5,000 %, 11-05-28	1 942 749	1 765 313
Industrie (1,4 %)									
	99 200	Element Fleet Management Corp., priv., série E	2 424 198	2 470 080	CAD	1 272 000	Corus Entertainment Inc., 6,000 %, 28-02-30	1 110 407	827 860
Services collectifs (0,3 %)									
	21 250	Capital Power Corp., priv., série 11	502 055	512 338	CAD	3 800 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,250 %, 15-05-26	3 408 478	3 507 210
Immobilier (0,6 %)									
	70 000	Brookfield Office Properties Inc., priv., série CC	997 935	849 100	CAD	4 450 000	Enbridge Inc., 5,000 %, 19-01-82	3 637 967	3 800 225
	15 000	Brookfield Office Properties Inc., priv., série EE	205 177	153 000	CAD	2 700 000	Enbridge Inc., 8,495 %, 15-01-84	2 718 125	2 844 676
			1 203 112	1 002 100	CAD	3 750 000	Enbridge Inc., 8,747 %, 15-01-84	3 782 976	4 046 261
					USD	2 300 000	First Quantum Minerals Ltd., 7,500 %, 01-04-25	2 915 860	2 894 501
					USD	3 400 000	First Quantum Minerals Ltd., 6,875 %, 01-03-26	4 366 160	4 018 981
					CAD	250 000	Fusion Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	250 000	250 000
					CAD	4 448 000	Gibson Energy Inc., 5,250 %, 22-12-80	3 755 600	3 814 699
Total des actions canadiennes – position acheteur									
			15 266 235	15 065 095	CAD	3 300 000	Gibson Energy Inc., 8,700 %, 12-07-83	3 308 525	3 428 193
Titres de créance canadiens (85,0 %)									
Titres adossés à des actifs (1,9 %)									
USD	2 500 000	St Lawrence Srt Usd Corp., 0,000 %, 25-05-33	3 372 135	3 303 423	USD	1 200 000	Granville Usd Ltd., 0,000%, 31-07-31	1 584 891	1 583 111
Obligations de sociétés (83,1 %)									
CAD	994 000	Air Canada, 4,625 %, 15-08-29	877 280	929 452	CAD	4 193 000	iA Société financière inc., 6,611 %, 30-06-82	4 126 876	4 146 807
CAD	2 408 000	Algonquin Power & Utilities Corp., 5,250 %, 18-01-82	1 939 022	2 008 102	CAD	3 200 000	Intact Corporation financière, 7,338 %, 30-06-83	3 223 188	3 225 415
CAD	862 000	AltaGas Ltd., 5,250 %, 11-01-82	713 468	723 809	CAD	2 950 000	Inter Pipeline Ltd., 6,875 %, 26-03-79	2 816 381	2 843 814

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	1 500 000	Inter Pipeline Ltd., 6,625 %, 19-11-79	1 402 095	1 420 429	USD	998 000	Alteryx Inc., 8,750 %, 15-03-28	1 415 683	1 401 662
CAD	2 300 000	Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-79	2 180 028	2 233 272	USD	868 000	AmeriGas Partners LP, 5,875 %, 20-08-26	1 134 515	1 134 099
CAD	1 825 000	Keyera Corp., 5,950 %, 10-03-81	1 568 930	1 619 094	USD	1 950 000	AmeriGas Partners LP, 5,750 %, 20-05-27	2 503 313	2 503 240
CAD	400 000	Banque Laurentienne du Canada, 5,300 %, 15-06-81	320 333	304 732	USD	1 125 000	APX Group Inc., 5,750 %, 15-07-29	1 359 642	1 384 835
USD	800 000	Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	1 102 764	1 039 584	USD	3 700 000	Brookfield Property REIT Inc., 4,500 %, 01-04-27	4 324 040	4 396 964
CAD	200 000	Société Financière Manuvie, 3,375 %, 19-06-81	144 750	156 328	USD	1 400 000	CCO Holdings LLC, 5,000 %, 01-02-28	1 719 452	1 767 699
CAD	200 000	Société Financière Manuvie, 4,100 %, 19-03-82	143 000	153 198	USD	1 675 000	CCO Holdings LLC, 6,375 %, 01-09-29	2 128 097	2 181 031
CAD	2 390 000	Société Financière Manuvie, 7,117 %, 19-06-82	2 328 676	2 386 041	USD	600 000	Cimarex Energy Co., 3,900 %, 15-05-27	724 583	697 714
CAD	4 050 000	Mattamy Group Corp., 4,625 %, 01-03-28	3 582 093	3 768 609	USD	1 133 000	Cleveland-Cliffs Inc., 7,000 %, 15-03-27	1 512 416	1 499 218
CAD	5 100 000	Banque Nationale du Canada, 7,500 %, 16-11-82	5 109 102	5 080 384	USD	300 000	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, 6,750 %, 15-05-28	387 868	394 004
CAD	2 000 000	Pembina Pipeline Corp., 4,800 %, 25-01-81	1 613 583	1 693 009	USD	1 500 000	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, 8,875 %, 01-09-31	1 985 495	2 097 613
CAD	5 525 000	Rogers Communications Inc., 5,000 %, 17-12-81	4 996 312	5 269 054	USD	2 250 000	Energy Transfer LP, 8,000 %, 01-04-29	3 164 594	3 089 159
CAD	7 800 000	Banque Royale du Canada, 4,500 %, 24-11-80	7 196 001	7 429 211	USD	600 000	Freeport Minerals Corp., 7,125 %, 01-11-27	884 580	824 784
CAD	4 628 000	Secure Energy Services Inc., 7,250 %, 30-12-26	4 594 998	4 669 941	USD	1 800 000	Freeport Minerals Corp., 9,500 %, 01-06-31	3 070 041	2 832 844
CAD	140 000	Secure Energy Services Inc., 7,250 %, 30-12-26	137 900	141 254	USD	1 100 000	Iron Mountain Inc., 4,875 %, 15-09-29	1 301 216	1 375 288
CAD	2 713 000	Tamarack Valley Energy Ltd., 7,250 %, 10-05-27	2 606 840	2 668 349	USD	691 000	Iron Mountain Inc., 5,250 %, 15-07-30	819 419	868 367
USD	3 750 000	Tervita Corp., 11,000 %, 01-12-25	5 430 002	5 214 314	USD	4 500 000	Permian Resources Operating LLC, 8,000 %, 15-04-27	6 246 625	6 156 577
CAD	6 450 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,232 %, 31-12-49	6 399 912	6 483 153	USD	3 350 000	Permian Resources Operating LLC, 9,875 %, 15-07-31	4 967 362	4 913 728
CAD	525 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,283 %, 31-10-82	525 000	525 238	USD	4 000 000	Prime Healthcare Services Inc., 7,250 %, 01-11-25	5 088 776	5 148 316
USD	1 600 000	La Banque Toronto-Dominion, 8,125 %, 31-10-82	2 190 089	2 201 090	USD	563 000	SM Energy Co., 5,625 %, 01-06-25	755 656	734 328
CAD	1 914 000	Vidéotron ltée, 3,125 %, 15-01-31	1 515 254	1 641 056	USD	3 087 000	Splunk Inc., 1,125 %, 15-06-27	4 069 764	3 962 650
		Total des titres de créance canadiens – position acheteur	139 756 403	140 857 123	USD	1 955 000	Stagwell Global LLC, 5,625 %, 15-08-29	2 280 525	2 374 038
			143 128 538	144 160 546	USD	948 000	Tenet Healthcare Corp., 6,125 %, 01-10-28	1 186 149	1 247 595
					USD	900 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 3,875 %, 15-05-43	1 170 000	1 131 761
		Actions mondiales (0,2 %)			USD	3 075 000	Vista Outdoor Inc., 4,500 %, 15-03-29	4 038 749	3 962 776
		Actions internationales (0,2 %)			USD	3 325 000	Vistra Corp., 8,000 %, 31-12-49	4 322 839	4 371 262
	15 650	Brookfield Renewable Partners LP	324 681	338 197	USD	1 100 000	Vistra Operations Co LLC, 4,375 %, 01-05-29	1 279 125	1 355 627
		Total des actions mondiales – position acheteur	324 681	338 197				64 328 340	64 289 910
		Titres de créance mondiaux (45,3 %)							
		Obligations du Trésor des États-Unis (38,0 %)							
USD	375 000	Alteryx Inc., 1,000 %, 01-08-26	487 816	482 731					

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Obligations internationales (7,3 %)					USD	(625 000)	Allied Universal Holdco LLC, 6,625 %, 15-07-26	(803 124)	(820 572)
GBP	600 000	Barclays PLC, 5,875 %, 31-12-49	992 910	975 342	USD	(1 400 000)	Allied Universal Holdco LLC, 9,750 %, 15-07-27	(1 711 747)	(1 810 996)
USD	1 650 000	Barclays PLC, 6,125 %, 31-12-49	2 025 028	2 083 679	USD	(1 150 000)	Bath & Body Works Inc., 6,625 %, 01-10-30	(1 488 698)	(1 550 800)
GBP	1 350 000	Barclays PLC, 7,125 %, 31-12-49	2 150 929	2 212 859	USD	(1 550 000)	Central Garden & Pet Co., 4,125 %, 15-10-30	(1 761 495)	(1 861 146)
USD	2 075 000	Barclays PLC, 8,000 %, 31-12-49	2 559 576	2 692 078	USD	(1 300 000)	Chevron Corp., 3,326 %, 17-11-25	(1 709 197)	(1 679 352)
GBP	1 300 000	Barclays PLC, 8,875 %, 31-12-49	2 057 609	2 185 241	USD	(745 000)	Diversified Healthcare Trust, 9,750 %, 15-06-25	(987 837)	(965 199)
USD	1 800 000	Standard Chartered PLC, 7,162 %, 31-12-49	2 277 135	2 285 521	USD	(857 000)	Embecka Corp., 5,000 %, 15-02-30	(959 353)	(960 043)
			<u>12 063 187</u>	<u>12 434 720</u>	USD	(1 400 000)	Energizer Holdings Inc., 4,375 %, 31-03-29	(1 594 080)	(1 654 654)
Total des titres de créance mondiaux – position acheteur			76 391 527	76 724 630	USD	(1 200 000)	Hilton Grand Vacations Borrower Escrow LLC, 5,000 %, 01-06-29	(1 439 758)	(1 461 693)
Options (0,9 %)					USD	(618 000)	Matador Resources Co., 6,875 %, 15-04-28	(822 691)	(827 359)
Total des options achetées – se reporter à l'annexe A			1 354 715	1 549 883	USD	(2 100 000)	Medline Borrower LP, 5,250 %, 01-10-29	(2 470 454)	(2 613 761)
Coûts de transactions			(52 986)	-	USD	(1 300 000)	MGM Resorts International, 4,750 %, 15-10-28	(1 599 308)	(1 634 329)
Total – positions acheteur			236 412 710	237 838 351	USD	(1 250 000)	Occidental Petroleum Corp., 5,550 %, 15-03-26	(1 684 705)	(1 661 197)
POSITIONS VENDEUR (-35,1 %)					USD	(817 000)	Office Properties Income Trust, 4,250 %, 15-05-24	(1 051 134)	(1 021 745)
Titres de créance canadiens (-3,1 %)					USD	(1 300 000)	Olympus Water US Holding Corp., 9,750 %, 15-11-28	(1 760 906)	(1 821 562)
Obligations de sociétés (-3,1 %)					USD	(1 500 000)	Organon & Co., 5,125 %, 30-04-31	(1 668 625)	(1 693 923)
CAD	(1 100 000)	Allied Properties REIT, 3,394 %, 15-08-29	(954 562)	(952 630)	USD	(1 925 000)	Permian Resources Operating LLC, 7,000 %, 15-01-32	(2 615 415)	(2 620 591)
USD	(1 075 000)	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,450 %, 02-12-31	(1 257 182)	(1 315 293)	USD	(1 257 000)	Post Holdings Inc., 4,625 %, 15-04-30	(1 534 646)	(1 526 370)
USD	(1 075 000)	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 3,000 %, 02-12-41	(1 170 314)	(1 266 648)	USD	(257 000)	PRA Group Inc., 7,375 %, 01-09-25	(334 946)	(337 213)
CAD	(1 150 000)	Fonds de placement immobilier First Capital, 3,753 %, 12-07-27	(1 043 868)	(1 084 191)	USD	(1 550 000)	Prime Security Services Borrower LLC, 6,250 %, 15-01-28	(1 965 273)	(2 033 506)
CAD	(705 000)	SmartCentres Real Estate Investment Trust, 5,354 %, 29-05-28	(666 658)	(708 287)	USD	(1 300 000)	Range Resources Corp., 8,250 %, 15-01-29	(1 801 930)	(1 776 272)
			<u>(5 092 584)</u>	<u>(5 327 049)</u>	USD	(432 000)	Rocket Mortgage LLC, 3,875 %, 01-03-31	(467 336)	(501 718)
Total des titres de créance canadiens – position vendeur			(5 092 584)	(5 327 049)	USD	(736 000)	Rocket Mortgage LLC, 4,000 %, 15-10-33	(809 003)	(825 580)
Actions mondiales (-3,9 %)					USD	(1 150 000)	SM Energy Co., 6,500 %, 15-07-28	(1 481 848)	(1 518 763)
Équivalents indiciaires internationaux (-3,9 %)					USD	(1 122 000)	Starwood Property Trust Inc., 4,375 %, 15-01-27	(1 318 276)	(1 395 857)
	(65 500)	iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	(6 755 942)	(6 684 044)	USD	(1 250 000)	Sunoco LP, 7,000 %, 15-09-28	(1 653 947)	(1 701 647)
Total – actions mondiales – position vendeur			(6 755 942)	(6 684 044)	USD	(1 300 000)	TransDigm Inc., 4,875 %, 01-05-29	(1 612 327)	(1 604 197)
Titres de créance mondiaux (-26,7 %)					USD	(1 300 000)	WESCO Distribution Inc., 7,250 %, 15-06-28	(1 761 973)	(1 763 103)
Obligations du Trésor des États-Unis (-25,7 %)								<u>(42 556 555)</u>	<u>(43 429 949)</u>
USD	(1 500 000)	ACCO Brands Corp, 4,250 %, 15-03-29	(1 686 523)	(1 786 801)					

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Obligations internationales (-1,0 %)					Swaps sur défaillance (-0,7 %)				
USD	(1 300 000)	Shell International Finance BV, 3,250 %, 11-05-25	(1 720 772)	(1 682 083)	Total des swaps sur défaillance – se reporter à l'annexe C				
				Total des titres de créance mondiaux – position vendeur	(44 277 327)	(45 112 032)			
Options (-1,4 %)					TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (105,7 %)				
				Total – options vendues – se reporter à l'annexe A	(1 630 442)	(2 329 266)	178 631 399 179 272 965		
				Coûts de transactions	(25 016)	-	Autres actifs, moins les passifs (-5,7 %)		
				Total – positions vendeur	(57 781 311)	(59 452 391)	TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)		
Contrats de change à terme (1,2 %)					169 541 706				
				Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B	2 036 211				

* Monnaie d'origine du titre de créance

ANNEXE A

OPTIONS (-0,5 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat	36 000 000	105 \$	Janvier 2024	129 646	685 795
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat	35 000 000	105 \$	Février 2024	76 383	343 225
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat	18 000 000	108 \$	Mars 2024	13 074	10 704
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	589	77 \$	Janvier 2024	2 835	65 430
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	589	78 \$	Janvier 2024	3 625	19 605
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	2 689	80 \$	Février 2024	10 950	23 581
					236 513	1 148 340
SOFR à 3 mois	Option de vente	285	94 \$	Décembre 2024	85 989	25 836
SOFR à 3 mois	Option de vente	298	95 \$	Décembre 2025	260 029	115 427
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	35 000 000	101 \$	Février 2024	235 024	44 997
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	18 000 000	92 \$	Janvier 2024	9 785	2 848
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	18 000 000	100 \$	Janvier 2024	84 392	16 163
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	18 000 000	102 \$	Mars 2024	107 564	68 143
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	3 258	73 \$	Janvier 2024	95 156	15 632
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	2 689	74 \$	Février 2024	112 235	59 371
iShares Russell 2000 ETF	Option de vente	341	190 \$	Janvier 2024	42 246	33 049
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	67	3 800 \$	Février 2024	11 436	5 080
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	34	4 450 \$	Février 2024	46 377	14 571
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente	323	103 \$	Janvier 2024	27 969	426
					1 118 202	401 543
Total des options achetées					1 354 715	1 549 883

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

ANNEXE A

OPTIONS (-0,5 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat – position vendeur	(36 000 000)	104 \$	Janvier 2024	(195 692)	(1 094 222)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat – position vendeur	(35 000 000)	105 \$	Février 2024	(125 738)	(496 908)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat – position vendeur	(18 000 000)	107 \$	Mars 2024	(36 845)	(41 417)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat – position vendeur	(524)	76 \$	Janvier 2024	(13 258)	(115 939)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat – position vendeur	(2 689)	78 \$	Février 2024	(52 923)	(143 601)
					<u>(424 456)</u>	<u>(1 892 087)</u>
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(285)	95 \$	Décembre 2024	(214 473)	(61 068)
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(298)	96 \$	Décembre 2025	(534 420)	(243 133)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente – position vendeur	(35 000 000)	98 \$	Février 2024	(82 258)	(18 230)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente – position vendeur	(36 000 000)	96 \$	Janvier 2024	(53 815)	(11 583)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente – position vendeur	(18 000 000)	99 \$	Mars 2024	(41 005)	(31 188)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(2 386)	68 \$	Janvier 2024	(35 210)	(9 712)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(589)	69 \$	Janvier 2024	(11 680)	(2 517)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(2 689)	71 \$	Février 2024	(31 024)	(26 562)
iShares Russell 2000 ETF	Option de vente – position vendeur	(341)	180 \$	Janvier 2024	(14 650)	(9 218)
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente – position vendeur	(101)	4 200 \$	Février 2024	(49 593)	(17 313)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente – position vendeur	(323)	106 \$	Janvier 2024	(137 858)	(6 655)
					<u>(1 205 986)</u>	<u>(437 179)</u>
Total des options vendues					<u>(1 630 442)</u>	<u>(2 329 266)</u>

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (1,2 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
50 536 803 CAD	36 799 000 USD	1,37332	15-02-24	2 033 729	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
2 144 920 CAD	1 275 000 GBP	1,68229	08-02-24	2 482	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>2 036 211</u>		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>2 036 211</u>		

ANNEXE C

SWAPS SUR DÉFAILLANCE (-0,7 %)

Protection achat/vente	Entité de référence	Taux fixe	Échéance	Date d'entrée en vigueur	Contrepartie	Notation de la contrepartie	Montant nominal	Juste valeur (\$)
Achat	Indice iTraxx Europe Subordinated Financials Index	1 %	20-06-28	04-08-23	Goldman Sachs International	A-1	950 000 EUR	<u>4 024</u>
								<u>4 024</u>
Achat	Indice Markit CDX North America High Yield Index	5 %	20-12-28	29-09-23	Goldman Sachs International	A-1	14 652 000 USD	<u>(1 153 230)</u>
								<u>(1 153 230)</u>
Total des swaps sur défaillance, à la juste valeur								<u>(1 149 206)</u>

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS

Au 31 décembre 2023

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2023 et 2022.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	15 403 292	-	-	15 403 292
Obligations – position acheteur	-	212 313 939	8 571 237	220 885 176
Options – position acheteur	1 549 883	-	-	1 549 883
Contrats à terme – position acheteur	-	2 036 211	-	2 036 211
Swaps sur défaillance – position acheteur	-	4 024	-	4 024
Fonds négociés en bourse – position vendeur	(6 684 044)	-	-	(6 684 044)
Obligations – position vendeur	-	(50 439 081)	-	(50 439 081)
Options – position vendeur	(2 329 266)	-	-	(2 329 266)
Swaps sur défaillance – position vendeur	-	(1 153 230)	-	(1 153 230)
Total	7 939 865	162 761 863	8 571 237	179 272 965

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	587 241	-	-	587 241
Obligations – position acheteur	-	89 261 369	1 084 400	90 345 769
Options – position acheteur	131 811	-	-	131 811
Contrats à terme – position acheteur	-	10 830	-	10 830
Obligations – position vendeur	-	(26 081 396)	-	(26 081 396)
Options – position vendeur	(31 227)	-	-	(31 227)
Contrats à terme – position vendeur	-	(176 691)	-	(176 691)
Total	687 825	63 014 112	1 084 400	64 786 337

2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
31 décembre 2023			
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 084 400	-	1 084 400
Achats de placements au cours de l'exercice	7 703 259	-	7 703 259
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(216 422)	-	(216 422)
Solde à la clôture de l'exercice	8 571 237	-	8 571 237
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2023			(216 422)

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
31 décembre 2022			
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-
Achats de placements au cours de l'exercice	1 102 764	-	1 102 764
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(18 364)	-	(18 364)
Solde à la clôture de l'exercice	1 084 400	-	1 084 400
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2022			(18 364)

Aux 31 décembre 2023 et 2022, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des titres de créance évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 428 562 \$ au 31 décembre 2023 (54 220 \$ au 31 décembre 2022). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période. Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

31 décembre 2023							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Bruce Trail Funding Corporation, 16,340 %, 31-08-28	2 145 119	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	107 256 \$	(107 256) \$
Clarity Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	250 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	12 500 \$	(12 500) \$
Fusion Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	250 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	12 500 \$	(12 500) \$
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	1 039 584	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	51 979 \$	(51 979) \$
St Lawrence Srt Usd Corp., 0,000 %, 25-05-33	3 303 423	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	165 171 \$	(165 171) \$
Granville Usd Ltd., 0,000 %, 31-07-31	1 583 111	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	79 156 \$	(79 156) \$

31 décembre 2022							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	1 084 400	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	54 220 \$	(54 220) \$

3. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
31 décembre 2023				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	2 036 211	-	-	2 036 211
Actifs dérivés – swaps sur défaillance	4 024	(4 024)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-
Passifs dérivés – swaps sur défaillance	(1 153 230)	4 024	1 149 206	-
31 décembre 2022				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	10 830	(10 830)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(176 691)	10 830	-	(165 861)

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

4. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de l'indice HFRX Fixed Income-Credit Index (en \$ CA) (l'« indice »), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 471 422 \$ (888 862 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

5. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2023 et 2022 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	50 078 522	(1 541 358)	(48 523 161)	14 003	0,0 %
Euro	(47 769)	-	-	(47 769)	0,0 %
Livre sterling	2 475 157	-	(2 143 213)	331 944	0,2 %
Exposition nette	52 505 910	(1 541 358)	(50 666 374)	298 178	0,2 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2022	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	27 287 108	587 242	(27 615 236)	259 114	0,3 %
Euro	125 419	-	(93 995)	31 424	0,0 %
Exposition nette	27 412 527	587 242	(27 709 231)	290 538	0,3 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 14 909 \$ (14 527 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

6. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 4 001 595 \$ (1 980 704 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	-	(1 021 745)	(1 021 745)
De 1 à 3 ans	30 731 300	(7 145 616)	23 585 684
De 3 à 5 ans	40 171 412	(16 299 600)	23 871 812
Plus de 5 ans	149 982 464	(25 972 120)	124 010 344
Total	220 885 176	(50 439 081)	170 446 095

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2022 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
De 1 à 3 ans	7 841 235	-	7 841 235
De 3 à 5 ans	25 115 218	(6 320 548)	18 794 670
Plus de 5 ans	57 389 316	(19 760 848)	37 628 468
Total	90 345 769	(26 081 396)	64 264 373

7. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

31 décembre 2023				31 décembre 2022			
Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur	Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur
AAA	0,7 %	0,7 %	0,0 %	AAA	0,0 %	0,0 %	0,0 %
AA-	-1,0 %	0,0 %	-1,0 %	AA-	0,0 %	0,0 %	0,0 %
A+	-1,0 %	0,0 %	-1,0 %	A+	0,0 %	0,0 %	0,0 %
A-	0,0 %	0,0 %	0,0 %	A-	-0,7 %	1,0 %	-1,7 %
BBB+	2,5 %	4,0 %	-1,5 %	BBB+	1,3 %	3,5 %	-2,2 %
BBB	10,6 %	11,6 %	-1,0 %	BBB	10,6 %	11,9 %	-1,3 %
BBB-	17,6 %	18,2 %	-0,6 %	BBB-	15,4 %	19,4 %	-4,0 %
BB+	12,3 %	13,3 %	-1,0 %	BB+	12,3 %	17,3 %	-5,0 %
BB	15,5 %	21,6 %	-6,1 %	BB	10,9 %	13,8 %	-2,9 %
BB-	15,9 %	22,7 %	-6,8 %	BB-	5,5 %	9,5 %	-4,0 %
B+	10,5 %	12,8 %	-2,3 %	B+	5,9 %	8,3 %	-2,4 %
B	5,6 %	8,3 %	-2,7 %	B	9,4 %	14,4 %	-5,0 %
B-	2,2 %	5,8 %	-3,6 %	B-	2,4 %	4,8 %	-2,4 %
CCC+	-2,2 %	0,0 %	-2,2 %	CCC+	1,2 %	2,3 %	-1,1 %
CCC	0,0 %	0,0 %	0,0 %	CCC	0,5 %	0,5 %	0,0 %
Aucune notation	11,3 %	11,3 %	0,0 %	Aucune notation	7,4 %	8,7 %	-1,3 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant : 1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

8. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2023 et 2022.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
POSITIONS ACHETEUR	141,5 %	116,3 %
Actions canadiennes	8,9 %	0,7 %
Énergie	4,7 %	0,7 %
Produits financiers	1,9 %	0,0 %
Industrie	1,4 %	0,0 %
Immobilier	0,6 %	0,0 %
Services collectifs	0,3 %	0,0 %
Actions mondiales	0,2 %	0,0 %
Titres internationaux	0,2 %	0,0 %
Titres de créance canadiens	85,0 %	69,2 %
Obligations de sociétés	83,1 %	69,2 %
Titres adossés à des actifs	1,9 %	0,0 %
Titres de créance mondiaux	45,3 %	46,2 %
Obligations des États-Unis	38,0 %	32,4 %
Obligations internationales	7,3 %	13,8 %
Instruments dérivés	2,1 %	0,2 %
POSITIONS VENDEUR	-35,8 %	-33,5 %
Actions mondiales	-3,9 %	0,0 %
Équivalents indiciaires internationaux	-3,9 %	0,0 %
Titres de créance canadiens	-3,1 %	-5,9 %
Obligations de sociétés	-3,1 %	-5,9 %
Titres de créance mondiaux	-26,7 %	-27,4 %
Obligations des États-Unis	-25,7 %	-21,6 %
Obligations internationales	-1,0 %	-5,8 %
Instruments dérivés	-2,1 %	-0,2 %

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

9. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2023 Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Plus de 3 mois \$	Total \$
Positions vendeur	57 123 125	-	-	57 123 125
Rachats à payer	616 712	-	-	616 712
Charges à payer et autres montants à payer	-	1 736 201	-	1 736 201
Achats de placements à payer	639 206	-	-	639 206
Passifs dérivés	3 482 496	-	-	3 482 496
Découvert	23 546 381	-	-	23 546 381

31 décembre 2022 Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Plus de 3 mois \$	Total \$
Positions vendeur	26 081 396	-	-	26 081 396
Rachats à payer	4 840	-	-	4 840
Charges à payer et autres montants à payer	-	467 358	-	467 358
Passifs dérivés	207 918	-	-	207 918
Découvert	8 181 422	-	-	8 181 422

10. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Exercices clos les 31 décembre

	2023				2022			
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Parts de FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Parts de FNB
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	325 751	3 642 371	1 066 958	3 820 000	302 866	628 818	2 620 618	1 570 000
Parts émises	140 074	10 737 198	2 447 623	1 630 000	162 620	3 710 858	1 004 808	2 800 000
Parts réinvesties	8 398	399 897	141 509	-	5 966	94 066	76 245	-
Parts rachetées	(193 131)	(2 741 595)	(98 703)	(2 470 000)	(145 701)	(791 371)	(2 634 713)	(550 000)
Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice	281 092	12 037 871	3 557 387	2 980 000	325 751	3 642 371	1 066 958	3 820 000
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice	332 427	8 374 108	2 219 260	3 786 055	301 937	2 013 442	1 044 505	2 726 374

11. COMMISSIONS

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
Commissions de courtage	702	423
Accords de paiement indirect	88	27

12. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	1 682
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

13. EFFET DE LEVIER

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 43,02 % (56,85 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et 187,70 % (238,99 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) de la valeur liquidative. Au 31 décembre 2023, elle s'élevait à 88,56 % (61,76 % au 31 décembre 2022) de sa valeur liquidative. L'effet de levier provenait principalement de positions vendeur sur actions et sur titres à revenu fixe.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 19 septembre 2018, dans sa version modifiée et mise à jour le 26 juin 2019, le 7 juillet 2021 et le 17 août 2021 et ultérieurement modifiée et mise à jour le 8 juillet 2021 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 8 juillet 2021. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33, Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 25 mars 2024.

Le 8 juillet 2021, 5 001 parts de catégorie A, 5 000 parts de catégorie F et 5 000 parts de catégorie I ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part. Ces parts ne peuvent faire l'objet d'aucun rachat tant que d'autres investisseurs n'auront pas placé un montant global supplémentaire de 500 000 \$ dans le Fonds.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F et I, et des parts de FNB.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire. Des parts de FNB sont inscrites, émises et vendues régulièrement à la TSX, et les investisseurs pourront y acheter ces parts par l'entremise de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Au 31 décembre 2023, le Fonds comptait quatre catégories de parts : A, F, I, et des parts de FNB. À cette même date, le gestionnaire détenait 233 parts de catégorie A, 232 parts de catégorie F et 831 parts de catégorie I (220 parts de catégorie A, 220 parts de catégorie F et 785 parts de catégorie I au 31 décembre 2022).

L'objectif de placement du Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney consiste à maximiser le rendement total des porteurs de parts, par la réalisation d'un revenu et d'une plus-value du capital, en investissant principalement dans un portefeuille mondial de titres à revenu fixe touchés par des situations spéciales tout en atténuant le risque de pertes financières au moyen de ventes à découvert et d'autres stratégies de couverture. Le Fonds se consacre surtout à l'Amérique du Nord, mais peut investir jusqu'à 100 % de son actif à l'échelle mondiale dans un portefeuille composé de positions en compte et à découvert sur obligations à rendement élevé, obligations de sociétés de catégorie investissement, obligations d'État, obligations de marchés émergents, prêts, obligations convertibles, débentures convertibles, actions privilégiées, options, contrats à terme normalisés et de gré à gré, swaps, instruments de créance à court terme, titres de sociétés en difficulté, obligations adossées à des prêts commerciaux, titres adossés à des créances hypothécaires, titres adossés à des actifs, trésorerie et équivalents de trésorerie, actions, FNB et autres fonds communs de placement. Il peut également contracter des emprunts à des fins de placement.

Le Fonds est réputé être un « fonds alternatif » puisqu'il a obtenu une dispense de l'application du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 ») lui permettant de recourir à des stratégies qui sont généralement interdites aux organismes de placement collectif traditionnels, notamment la possibilité d'emprunter, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds, de l'argent pour l'affecter à des placements, de vendre, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds, des titres à découvert (le niveau combiné d'emprunt d'argent et de vente à découvert est plafonné à un total de 50 %) et d'employer un effet de levier jusqu'à concurrence de 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

2. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après. Changements dans les méthodes comptables et les informations à fournir. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté les normes comptables nouvelles et modifiées suivantes. Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Les Fonds ont adopté les modifications d'IAS 1 concernant la communication des méthodes comptables significatives le 1^{er} janvier 2023. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'effet important sur les états financiers du Fonds.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux

Aux 31 décembre 2023 et 2022

passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options et les bons de souscription, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et des courtiers, d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans l'état de la situation financière.

f) Garantie

La garantie en trésorerie fournie par le Fonds est présentée au poste « Trésorerie, cédée en garantie » de l'état de la situation financière. Lorsque la garantie n'est pas en trésorerie, si la contrepartie à laquelle elle a été cédée peut – selon le contrat ou conformément aux usages – vendre ou réaffecter l'actif en garantie, le Fonds classe cet actif dans le poste « Placements, cédés en garantie », poste distinct de l'état de la situation financière. Si la contrepartie n'est pas autorisée à vendre ou à réaffecter l'actif en garantie, celui-ci est présenté dans les notes annexes.

g) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale. Les intérêts et coûts d'emprunt et les charges de dividendes sur les ventes à découvert sont comptabilisés dans les gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

h) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, I, et les parts de FNB. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier

prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

Les parts de FNB du Fonds peuvent être achetées ou vendues à la TSX par l'entremise d'un courtier inscrit au plus tard à 14 h (heure de l'Est) les jours de bourse.

i) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

k) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

l) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

m) Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Le Fonds a également obtenu une dispense lui permettant d'effectuer des ventes à découvert et des emprunts de trésorerie pour une valeur combinée maximale de 100 % de sa valeur liquidative, ce qui est supérieur à la limite imposée par le Règlement 81-102 aux organismes de placement collectif traditionnels et aux organismes de placement collectif alternatifs.

n) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de

cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court terme ou à long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, aux 31 décembre 2023 et 2022, consistant en des parts rachetables, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

o) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Le Fonds peut considérer comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds. Voir la note 6 des notes propres au Fonds pour des informations sur cette exposition.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2023 et 2022, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les dividendes à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Afin de surveiller la qualité de crédit des titres de créance sous-jacents non notés, le gestionnaire réalise sa propre évaluation de crédit au moyen de recherches internes pour une variété d'instruments qui ne sont pas notés par les agences publiques. Il évalue les principales données financières des émissions et les caractéristiques structurelles des instruments afin de calculer une notation implicite pour chacun des placements. La majorité des titres non notés évalués par le gestionnaire de placements ont une notation équivalente à la notation BBB/Baa. La notation BBB/Baa est la notation la plus basse que peut avoir une obligation de catégorie investissement. Une obligation de catégorie investissement comporte une probabilité de défaillance relativement faible.

Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe et est donc exposé au risque de crédit lié au portefeuille sous-jacent. Voir la note 7 des notes propres au Fonds pour des informations sur cette exposition.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

Risque d'effet de levier :

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions acheteur sans effet de levier. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transaction et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Conformément à la dispense, l'exposition brute globale du Fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des positions acheteur du Fonds; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs du portefeuille; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés spécifiques, à l'exception des positions en dérivés spécifiques utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du Fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du Fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la

valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable. Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

Généralement, les ordres visant à acheter des parts de FNB directement auprès d'un Fonds doivent être passés par un courtier désigné ou un « courtier de FNB » (c'est-à-dire un courtier inscrit, mais pas nécessairement un courtier désigné) qui a conclu un contrat avec nous lui permettant de souscrire, d'acquiescer et de vendre des parts de FNB d'un ou de plusieurs Fonds à des intervalles réguliers. Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier de FNB doit remettre un paiement composé i) d'un groupe de titres ou d'actifs représentant les éléments d'actifs du Fonds (un « panier de titres ») pour chaque nombre prescrit de parts émises dont l'ordre de souscription a été accepté et de la trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription; ou ii) de trésorerie seulement, de titres autres qu'un panier de titres ou d'une combinaison de titres autres qu'un panier de titres et de trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription. Lorsque vous demandez le rachat de parts de FNB, vous recevez le produit de la vente en trésorerie à un prix de rachat équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la date de prise d'effet de la demande de rachat contre trésorerie, jusqu'à concurrence d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative applicable par part. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts de FNB à la TSX ou à un autre marché boursier au cours du marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F, I, et les parts de FNB seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

8. IMPÔTS

Le Fonds entend être une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 12 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fera un choix de sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, seront réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et

d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

Honoraires de l'auditeur

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par le gestionnaire qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 359 092 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 287 172 \$.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A et F et les parts de FNB sont respectivement de 1,95 %, de 0,95 % et de 0,95 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

Distributions sur frais de gestion

Le gestionnaire peut, à son gré, convenir d'abaisser les frais de gestion en deçà du montant qu'il est autrement en droit de percevoir pour les porteurs de parts qui détiennent, sur une période donnée, un nombre minimum de parts ou qui satisfont à d'autres critères qu'il détermine de temps à autre. Dans une telle situation, un montant correspondant à l'écart entre les frais de gestion habituellement perçus et les frais réduits payables par le Fonds sera versé régulièrement par le Fonds aux porteurs de parts concernés, à titre de distributions sur frais de gestion. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin aux frais de gestion, ou de les modifier.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard des parts de catégories A et F et des parts de FNB du Fonds. La rémunération au rendement de chaque catégorie est calculée et inscrite dans les passifs du Fonds à chaque date d'évaluation et sera payable à la fin de chaque trimestre civil.

La rémunération au rendement correspond à 20 % de l'excédent de la performance de la catégorie concernée sur le taux de rendement annuel minimal de 2 %, pour chacune des parts de catégories A et F et des parts de FNB plus les taxes applicables. La rémunération au rendement sur chacune des parts de catégories A et F et des parts de FNB lors d'une date d'évaluation correspondra au produit de : a) 20 % de l'écart positif entre i) le prix par part à la date d'évaluation et ii) le prix par part le plus élevé à toute date d'évaluation précédente (ou le prix par part à la date à laquelle les parts de la catégorie ont été émises, lorsqu'aucune rémunération

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

au rendement n'a été versée précédemment à l'égard des parts de la catégorie) (le « seuil de performance »), moins iii) le taux minimal (le « taux minimal ») par part à la date d'évaluation; et b) le nombre de parts en circulation à la date d'évaluation à laquelle la rémunération au rendement est établie, plus les taxes applicables.

Le taux minimal par part correspond au produit de : a) 2 % pour chaque année civile (au prorata du nombre de jours dans l'année), b) le prix par part à la date d'évaluation pertinente et c) le nombre de jours depuis le dernier établissement du seuil de performance ou le début de l'année civile courante, s'il s'agit de la date la plus récente. Le gestionnaire peut ajuster le prix des parts, le taux minimal par part et le seuil de performance, s'il le juge nécessaire pour tenir compte du paiement de toute distribution sur les parts, de tout fractionnement ou regroupement de parts, ou de tout autre facteur qui aurait, de l'avis du gestionnaire, une incidence sur le calcul de la rémunération au rendement. Un tel ajustement par le gestionnaire aura force exécutoire pour les porteurs de parts, à moins d'une erreur évidente. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne verser aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une rémunération au rendement totalisant 757 150 \$ a été versée (aucune rémunération au 31 décembre 2022).

c) Frais et charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds. Le Fonds ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 830
Toronto (Ontario)
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B2

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3